



Dépenses publiques et dépenses des ménages en éducation

Abdeljaouad Ezzrari, Economiste à l'Observatoire des conditions de vie de la population, HCP

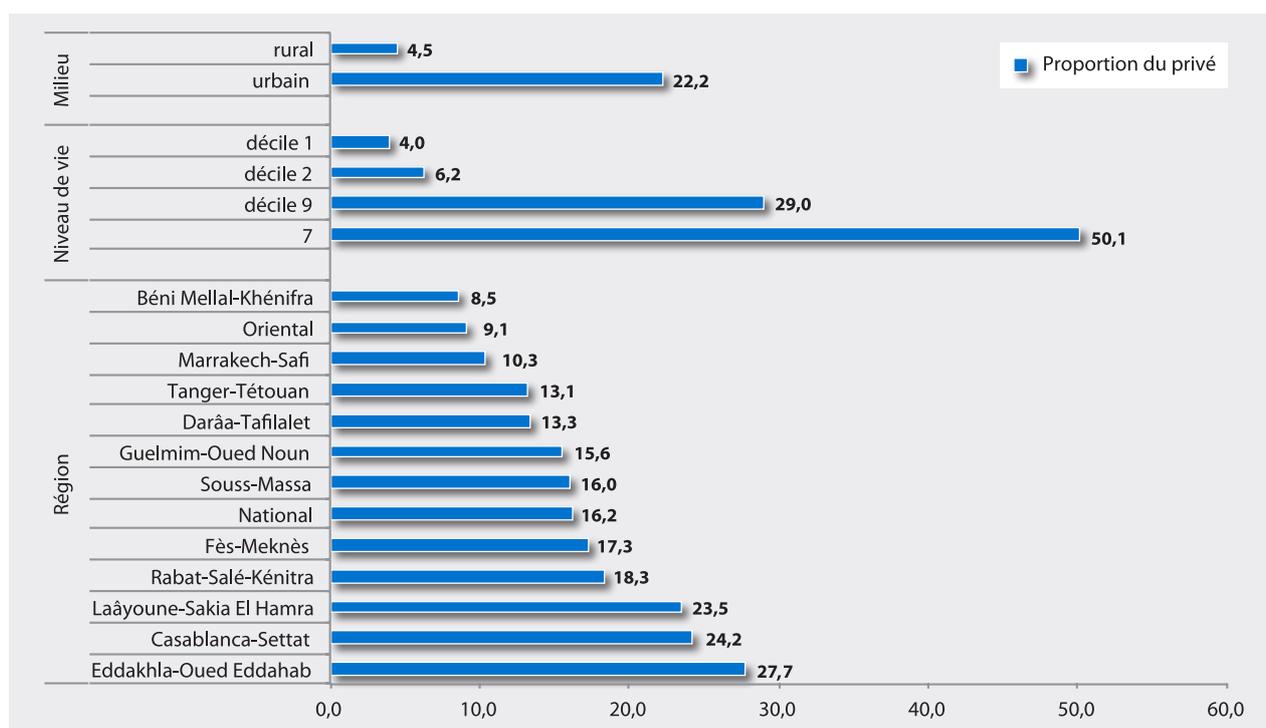
En 2013-2014, selon les données de l'ENCDM¹, un peu plus de 8 millions de Marocains ont été inscrits dans les différents établissements scolaires au Maroc (du préscolaire au supérieur), soit plus d'un million de personnes de plus 7 années auparavant (2006-2007). L'enseignement scolaire privé représente près de 16,2 % en 2013-2014 enregistrant une augmentation de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2006-2007 (14,8 %).

Selon le niveau d'études, l'enseignement privé est plus répandu dans le préscolaire (88 %), suivi de loin par le primaire (10,3 %) et la formation professionnelle (10,8 %), tandis qu'il ne représente qu'à peine 5,0 % dans les autres cycles d'enseignement (collégial, secondaire et supérieur).

L'accès à l'enseignement scolaire privé diffère selon le niveau de vie des ménages et selon également le milieu de résidence et la région où réside le ménage. C'est ainsi que le taux d'accès des élèves à l'enseignement privé ne cesse d'augmenter avec le niveau de vie. Il est de 12 fois plus élevé parmi ceux relevant des ménages les plus aisés (10^e décile des dépenses) que parmi ceux relevant des ménages les plus pauvres (1^{er} décile des dépenses), soit respectivement un pourcentage de 50,1 % et de 4,0 %. Selon le milieu de résidence, la part des élèves citadins fréquentant un établissement scolaire privé s'élève à 22,2 % contre seulement 4,5 % pour leurs homologues ruraux.

Graphique 1

Proportion des élèves fréquentant un établissement scolaire privé en 2013-2014



Source: ENCDM 2013-2014, HCP.

¹ Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2013-2014.

Les Brefs du Plan

Analysée par région, la part des élèves fréquentant un établissement scolaire privé dépasse la moyenne nationale (16,2 %) dans les régions « Eddakhlâ-Oued Eddahab » (27,7 %), « Casablanca-Settat » (24,2 %), « Laâyoune-Sakia El Hamra » (23,5 %), « Rabat-Salé-Kénitra » (18,3 %) et « Fès-Meknès » (17,3 %). Les faibles taux de fréquentation d'un établissement scolaire privé sont observés dans les régions « Marrakech-Safi » (10,3 %), « Oriental » (9,1 %) et « Béni Mellal-Khénifra » (8,5 %).

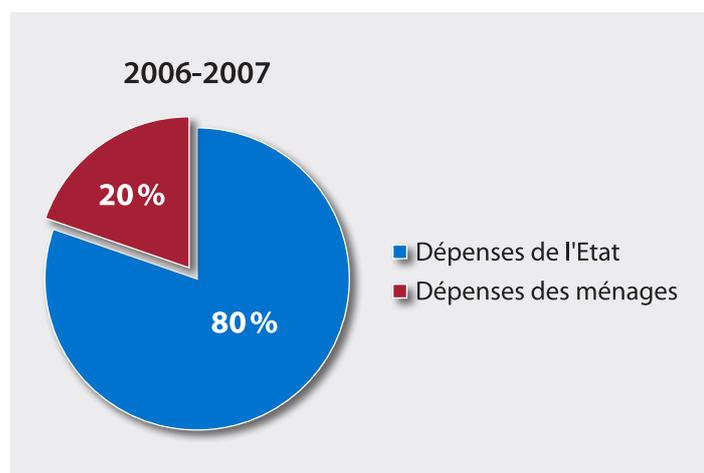
Dépenses publiques et dépenses des ménages en éducation

Durant la période 2006-2007 et 2013-2014, le budget de l'Etat alloué à l'éducation a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 4,2 % passant de 36,2 milliards de

dirhams en 2006-2007 à 48,4 milliards de dirhams en 2013-2014. Quant aux dépenses totales des ménages en éducation et formation, elles ont plus que doublé passant de 8,9 milliards de dirhams à 19,7 milliards durant cette période, enregistrant ainsi une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 12,1 %. L'augmentation des dépenses des ménages en éducation est imputable, d'une part, à l'augmentation de l'effectif des élèves scolarisés dans le secteur privé et, d'autre part, à l'augmentation des prix dans le secteur de l'enseignement avec un rythme supérieur à l'inflation, soit une augmentation annuelle moyenne de 3,4 % depuis 2007. Il en ressort que la contribution² des ménages marocains au financement de l'éducation a enregistré une augmentation très importante durant la période 2007-2014, en passant de 19,7 % à 28,9 %.

Graphique 2

Evolution de la structure de financement des dépenses de l'éducation



Source : ENNV³ 2006-2007 & ENCDM 2013-2014 et *Annuaire statistique*, HCP.

Au total, il s'avère que l'effort fourni en faveur de l'éducation correspond à peu près à 2028 dirhams par habitant en 2013-2014. Cet effort ne représentait que 1462 dirhams en 2006-2007. Rapporté au nombre de personnes scolarisées, cet effort représente respectivement 7 998 et 6 495 dirhams, soit 29,5 % et 30,9 % du PIB moyen par habitant.

Par rapport au PIB, la part des dépenses en éducation a enregistré une augmentation de 0,5 point de pourcentage en passant de 7,0 % en 2006-2007 à 7,5 % en 2013-2014. Cette augmentation est le résultat de l'augmentation de la contribution des ménages à l'éducation de 0,8 point de pourcentage (de 1,4 % à 2,2 %) et de la diminution de celle de l'Etat de 0,3 point de pourcentage (de 5,6 % à 5,3 %).

² Elle mesure le rapport entre les dépenses totales des ménages consacrées à l'enseignement et les dépenses globales en éducation non compris l'investissement privé.

³ *Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 2006-2007*.

Tableau 1

Evolution des dépenses totales en éducation et des indicateurs démographiques et économiques

Indicateurs	2006-2007	2013-2014
Dépense totale d'éducation en millions de dirhams (non compris l'investissement privé) dont :		
• budget de l'Etat	45 062	68 107
• ménages	36 200	48 391
Produit intérieur brut en millions de dirhams	8 862	19 716
Produit intérieur brut en millions de dirhams	647 530	911 650
Part de la dépense d'éducation dans le PIB (non compris l'investissement privé)	7,0%	7,5%
Population en milliers d'habitant	30 817	33 579
PIB par habitant en Dh	21 012	27 149
Dépense d'éducation par habitat en Dh	1 462	2 028
Effectifs des individus scolarisés en milliers (tous niveaux confondus)	6 938	8 516
Dépense moyenne par personne scolarisée en Dh	6 495	7 998
Dépense par personne scolarisée, en % du PIB par habitant	30,9%	29,5%

Source : ENVM 200-2007, ENCDM 2013-2014, les Comptes nationaux et les projections démographiques, HCP.

Dépenses des ménages en éducation

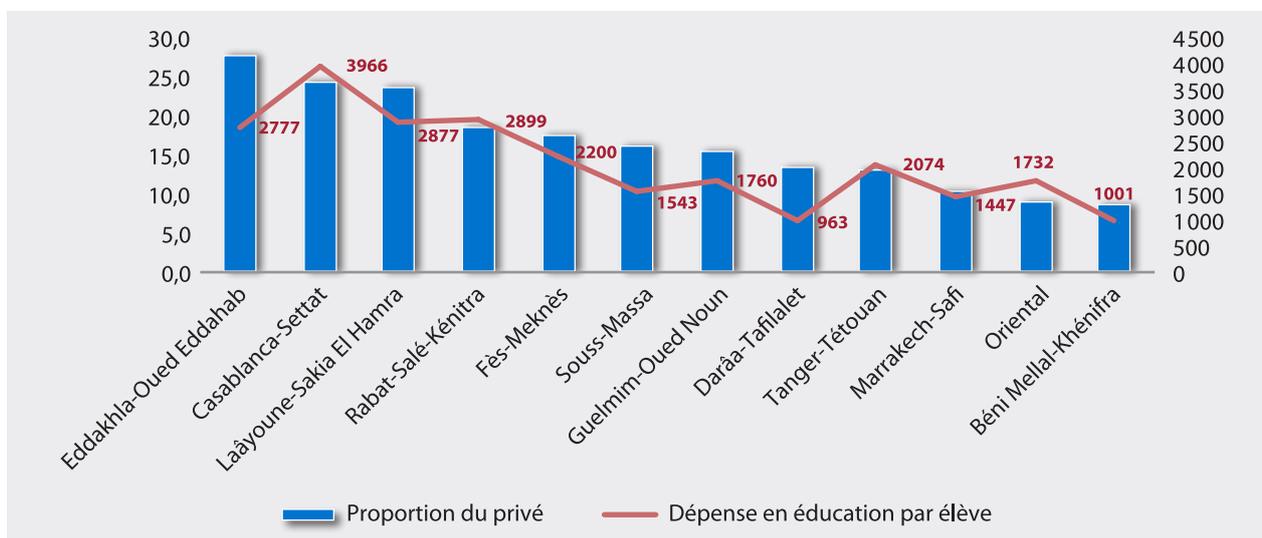
En 2013-2014, un ménage marocain consacre en moyenne 2 315 Dh par an aux dépenses de scolarisation pour toute personne scolarisée. Cette dépense s'élevait à 1 277 Dh en 2006-2007, soit une augmentation annuelle moyenne de 9,3%. En tenant compte de l'évolution de l'indice des prix dans le secteur de l'enseignement, entre 2006-2007 et 2013-2014, les dépenses de scolarisation par personne scolarisée ont enregistré une augmentation annuelle moyenne en termes réels de 5,7%. Cette augmentation pourrait être expliquée, entre autres, par l'augmentation de la part des

personnes scolarisées dans le secteur privé et notamment dans les niveaux primaire, collégial et secondaire.

Les dépenses de scolarisation par personne scolarisée diffèrent selon le milieu, la région, le niveau de vie, le secteur d'enseignement et selon le niveau d'enseignement. En effet, en 2013-2014, les citadins scolarisés dépensent 3,7 fois en éducation que leurs homologues ruraux, soit respectivement 3080 et 825 Dh par an. L'écart des dépenses de scolarisation entre les citadins et les ruraux s'est davantage creusé par rapport à 2006-2007 où il ne représentait que 3 fois (1 610 Dh par an pour les citadins contre 535 Dh pour les ruraux).

Graphique 3

Dépenses des ménages de scolarisation par personne scolarisée (Dh) et taux d'accès (%) à l'enseignement privé selon la région



Source : ENCDM 2013-2014, HCP.

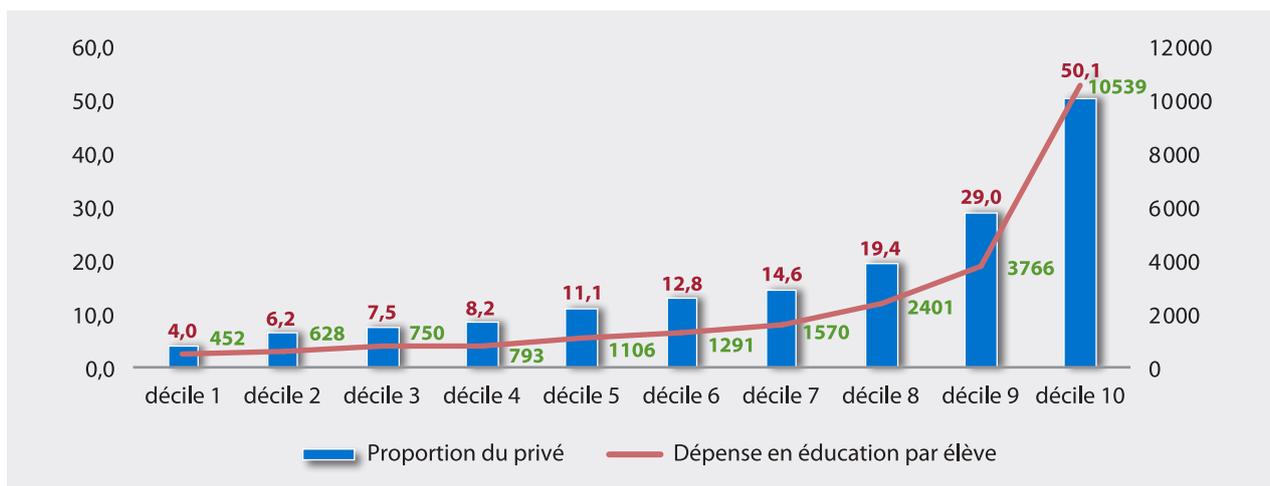
Les Brefs du Plan

Selon la région, les dépenses de scolarisation varient du simple à 4 fois, elles atteignent 3966 Dh par personne scolarisée par an dans la région « Casablanca-Settat » et 1 001 Dh dans la région « Béni Mellal-Khénifra ». Généralement, les dépenses de scolarisation sont plus importantes dans les régions qui affichent des taux d'accès à l'enseignement privé élevés. Il s'agit des régions, « Casablanca-Settat », « Rabat-Salé-Kénitra », « Laâyoune-Sakia Al Hamra » et « Eddakhla-Oued Eddahab » qui enregistrent respectivement une dépense annuelle par personne scolarisée de 3 899 Dh, 2 899 Dh, 2 877 Dh et 2 777 Dh et affichent un taux d'accès à l'enseignement privé de 24,2 %, 18,3 %, 23,5 % et 27,7 %.

Selon le niveau de vie des ménages, les dépenses des ménages consacrées à la scolarisation de leurs enfants augmentent avec le niveau de vie. Elles s'élèvent à 10 539 Dh par personne scolarisée pour les 10 % de la population la plus aisée contre seulement 459 Dh pour la population la plus pauvre (1^{er} décile), soit un rapport de plus de 23 fois. Par rapport à la moyenne nationale des dépenses de scolarisation (2 315 Dh par personne scolarisée), seuls les ménages des 3 derniers déciles les plus aisés consacrent en moyenne plus que cette valeur moyenne. Ce qui atteste qu'il y a une forte inégalité en termes des dépenses de scolarisation.

Graphique 4

Dépenses de scolarisation des ménages par personne scolarisée (Dh) et taux d'accès (%) à l'enseignement privé selon le niveau de vie



Source : ENCDM 2013-2014, HCP.

Selon le secteur d'enseignement, en 2013-2014, l'enseignement dans le secteur privé est 6,6 fois plus coûteux que l'enseignement public. Ce rapport s'élevait à 5,2 en 2006-2007, ce qui atteste que le coût de scolarisation dans l'enseignement privé augmente davantage que celui observé dans le secteur public. En effet, en 2013-2014, une personne scolarisée dans le secteur privé dépense en moyenne 8 004 Dh par an contre 1 216 Dh pour celle scolarisée dans le secteur public. Ces valeurs étaient respectivement de 4 088 et 791 Dh en 2006-2007.

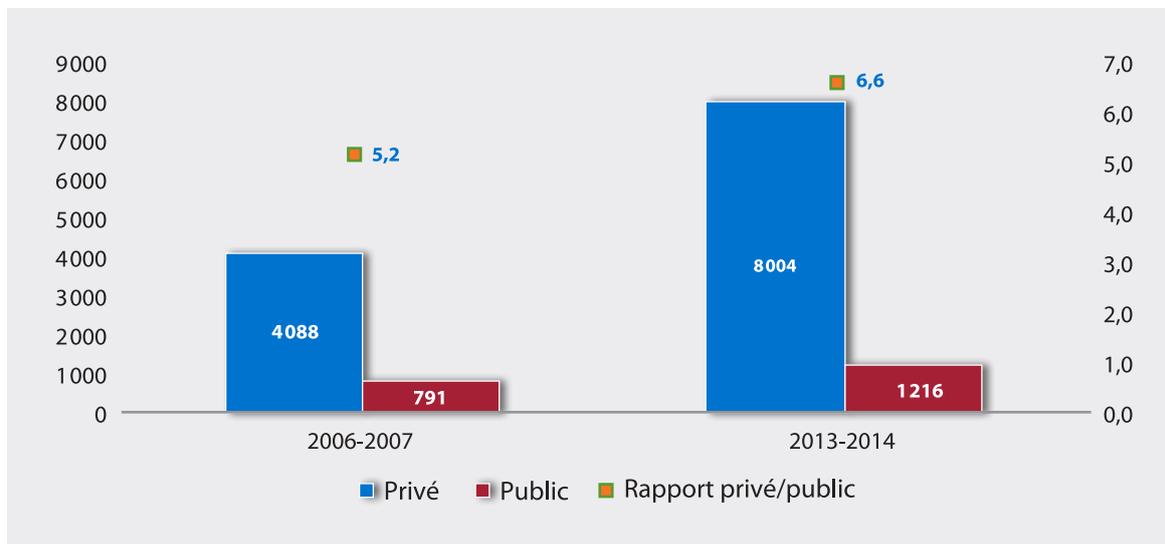
Selon le cycle d'études, si l'on excepte le préscolaire, nous relevons que les dépenses de scolarisation augmentent au fur et à mesure que le niveau d'études augmente. C'est ainsi que le coût de scolarisation d'une personne dans le primaire s'élève en moyenne à 1 560 Dh par an. Ce coût moyen est de 2 038 Dh pour le collège, 3 365 Dh pour le

secondaire, 5 284 Dh pour le supérieur et 4 240 Dh pour la formation professionnelle. Quant au coût de scolarisation d'un enfant dans le préscolaire, il s'élève à 2 547 Dh par an.

La ventilation du rapport des dépenses moyennes de scolarisation privé/public selon le cycle d'enseignement montre qu'il atteint son maximum au niveau du cycle primaire et diminue au fur et à mesure que le niveau d'études augmente. Au niveau du cycle primaire, un enfant scolarisé dans le secteur privé coûte 20 fois plus cher qu'un enfant scolarisé dans le secteur public, soit respectivement 10 685 et 516 Dh par an. Ce résultat s'explique essentiellement par la gratuité totale des frais de scolarisation dans le public et également par l'opération d'un million de cartables où la majorité des élèves du primaire en bénéficient à chaque rentrée scolaire.

Graphique 5

Evolution des dépenses de scolarisation des ménages par personne scolarisée (Dh) selon le secteur d'enseignement



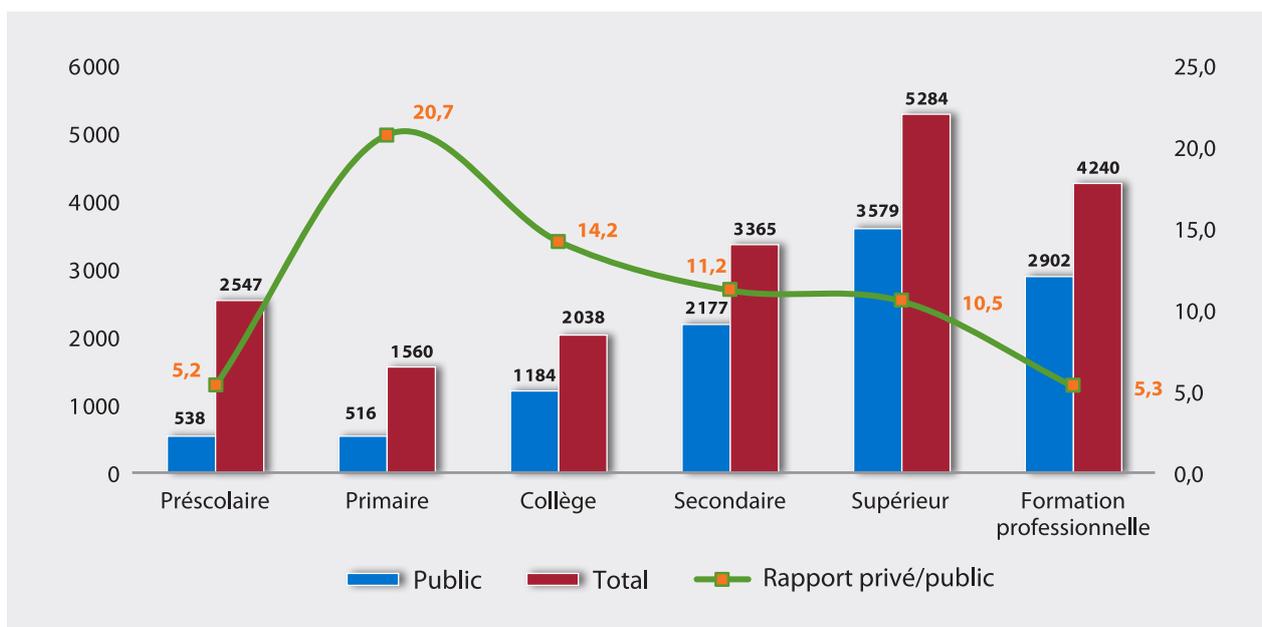
Source: ENNVN 2006-2007 & ENCDM 2013-2014, HCP.

Ce rapport des dépenses de scolarisation privé/public baisse pour atteindre 14,2 dans le collège, 11,2 dans le

secondaire, 10,5 dans le supérieur, 5,3 dans la formation professionnelle et 5,2 dans le préscolaire.

Graphique 6

Dépenses des ménages de scolarisation par personne scolarisée (Dh) selon le secteur d'enseignement et le niveau scolaire en 2013-2014



Source: ENCDM 2013/14, HCP.

Les Brefs du Plan

Les frais de scolarisation accaparent près des 2/3 (65,7 %) des dépenses de scolarisation dans le privé, alors que dans le public, les frais de transport viennent en tête (23,0 %)

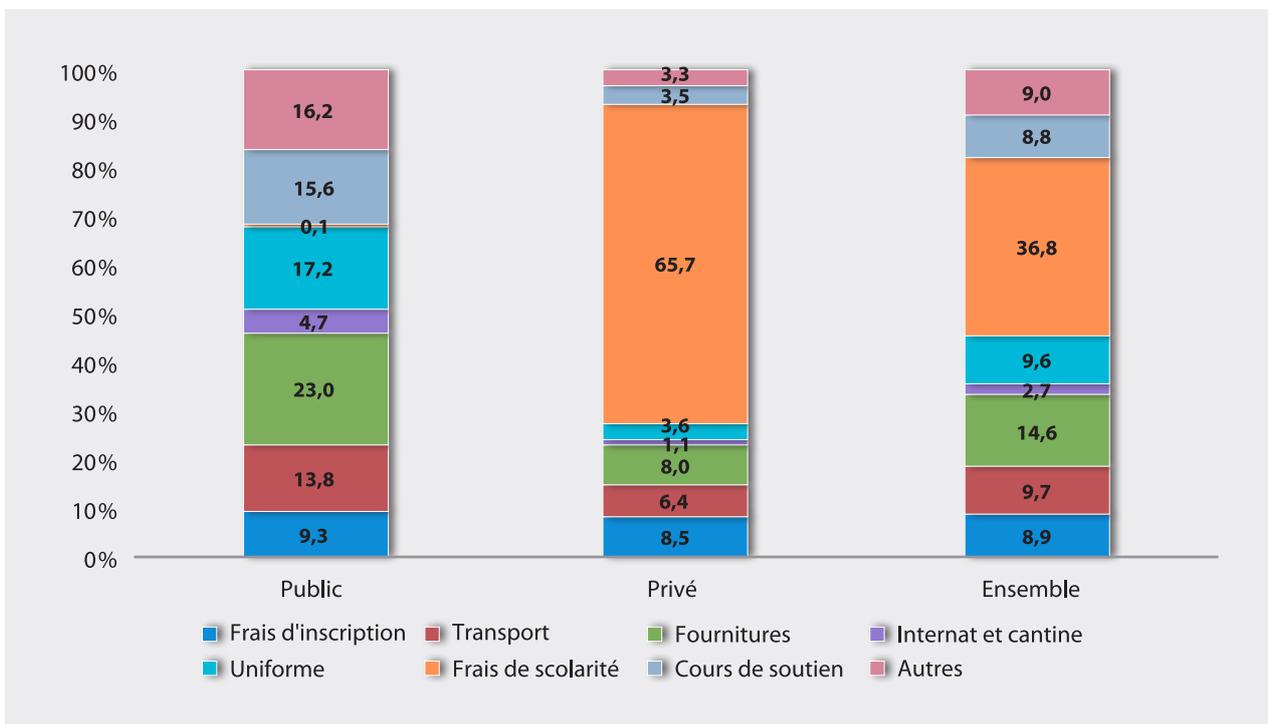
La ventilation des dépenses de scolarisation selon les différents postes montre qu'en 2013-2014, les frais de scolarisation absorbent 36,8 % de l'ensemble des dépenses de scolarisation à l'échelle nationale, suivis par les fournitures scolaires (14,6 %), les frais de transport (9,7 %), la tenue et l'uniforme (9,6 %) et les cours de soutien (8,8 %). L'évolution de la structure des différents postes de scolarisation entre 2006-2007 et 2013-2014 montre qu'il y a un recul de la part des dépenses consacrées aux fournitures scolaires et à l'uniforme au profit des frais de scolarité et des cours de soutien. En 2006-2007, les frais de scolarité et les cours de soutien représentaient respectivement 33,5 % et 7,6 %, soit de 3,3 et 1,2 points de pourcentage de moins par rapport à 2013-2014, tandis que les parts des fournitures scolaires et de la tenue et l'uniforme affichaient respectivement 22,8 % et 13,4 % soit 8,2 et 3,8 points de pourcentage de plus par rapport à 2013-2014.

Selon le secteur d'enseignement, les frais de scolarité représentent près des deux tiers (65,7 %) du total des dépenses de scolarisation dans le secteur privé, suivis par les frais d'inscription (8,5 %), les fournitures scolaires (8,0 %) et les frais de transport (6,4 %). Les frais de soutien scolaires ne représentent que 3,5 % du total des dépenses de scolarisation dans l'enseignement privé.

Dans l'enseignement public, la plus grande part des dépenses de scolarisation est affectée aux fournitures scolaires (23,0 %), suivies par la tenue et l'uniforme (17,2 %), les cours de soutien (15,6 %) et les frais de transport (13,8 %). Par rapport à l'année 2006-2007, la part des fournitures scolaires dans les dépenses de scolarisation quoi qu'elle reste toujours la plus importante a enregistré un recul de 12,4 points de pourcentage (35,4 % en 2006-2007) au profit d'autres postes notamment les frais de transport et les cours de soutien qui ont vu leur part augmenter de 12,1 et 3,5 points de pourcentage respectivement entre 2006-2007 et 2013-2014. Le recul de la part des fournitures dans les dépenses de scolarisation dans l'enseignement public s'explique essentiellement par l'aide étatique aux enfants scolarisés dans le public dans le cadre d'un million de cartables.

Graphique 7

Structure des dépenses des ménages de scolarisation selon les différents postes et le secteur d'enseignement en 2013-2014



Source: ENCDM 2013/14, HCP.

Les Brefs du Plan

En termes des niveaux de dépenses, les plus fortes augmentations sont observées dans les frais de transport qui ont connu une augmentation annuelle moyenne de 17,8% entre 2006-2007 et 2013-2014, suivis par les frais d'internat et cantine (13,2%) et les cours de soutien (11,8%). Selon le secteur d'enseignement, les cours de soutien (15,9%) et les frais de transport (15,7%) ont enregistré les plus fortes augmentations dans le secteur privé, tandis que les frais de transport (18,4%) et les frais d'internat et cantine (15,6%) arrivent en premières positions dans le secteur public.

Selon le niveau d'études, la structure des dépenses de scolarisation par poste reste uniforme. En effet, quel que soit le niveau d'études, les frais de scolarisation absorbent

la plus grande part dans le budget total des ménages alloué à la scolarisation et notamment dans le secteur privé.

Quel coût pour généraliser le préscolaire

Selon les données de l'ENE⁴ 2017, le taux de scolarisation des enfants en âge de préscolaire « 3-5 ans » atteint 48,5%, cela veut dire que plus de la moitié de ces enfants sont hors système scolaire, soit près d'un million d'enfants. La généralisation du préscolaire engendre des coûts supplémentaires. Pour estimer le coût de généralisation du préscolaire, nous supposons que le coût unitaire correspond aux frais de scolarisation des enfants dans le préscolaire privé supportés par les ménages.

Tableau 2

Evolution des dépenses de scolarisation dans le préscolaire selon le poste de dépenses et le secteur d'enseignement

Poste de dépenses	2006-2007			2013-2014			Variation annuelle moyenne		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Frais d'inscription	96	305	280	26	131	119	21,6	13,5	13,7
Transport	7	134	118	7	79	70	1,7	8,2	8,1
Fournitures	71	240	219	76	141	133	-1,1	8,3	7,8
Internat et cantine	21	30	29	1	26	23	61,9	2,4	3,6
Uniforme	62	151	141	88	97	96	-5,1	6,9	5,9
Frais de scolarité	107	1 873	1 660	200	855	777	-8,9	12,5	12,0
Cours de soutien	4	10	9	3	3	3	4,3	20,3	18,9
Autres	170	80	91	40	50	49	24,3	7,3	9,8
Total	538	2 822	2 547	441	1 381	1 270	3,0	11,3	11,0

Source : ENNVM 2006-2007 & ENCDM 2013-2014, HCP.

Selon les données de l'ENCDM 2013-2014, les ménages marocains consacrent 1 873 Dh par enfant scolarisé dans le préscolaire privé aux frais de scolarité. Cette valeur atteignait 855 Dh en 2006-2007, soit une augmentation annuelle moyenne de 12,5%. Si l'on maintient le même taux d'accroissement annuel des frais de scolarisation, les

frais de scolarisation dans le préscolaire serait de 3 000 Dh par enfant scolarisé par an en 2017-2018. Selon ces hypothèses, la généralisation du préscolaire nécessiterait une enveloppe budgétaire supplémentaire annuelle de **3 milliards de dirhams**.

⁴ Enquête nationale sur l'emploi 2017.